



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25106>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-25106**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : MINARM/SGA/DCSID/ESID-TOULON Service achats infrastructure

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Défense

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : TLN - HIA Ste Anne - Installation d'une salle de traumatologie hybride et de ses annexes -  
Marché de conception et réalisation

**Description** : Le marché a pour objet l'aménagement d'une salle de traumatologie hybride dans les locaux existants du service de radiologie et d'imagerie médicale de l'hôpital Sainte Anne de Toulon. Il s'agit d'une réhabilitation devant permettre la création d'une salle de traumatologie hybride, qui comprendra en un même lieu : - un TDM (Scanner), - une table opératoire hybride permettant de la chirurgie à ciel ouvert et des interventions percutanées par artériographie. La création de cette salle de traumatologie hybride devra permettre la prise en charge de traumatisés sévères, en réalisant, en un même lieu, les 3 étapes, que sont le bilan clinique, le bilan de l'origine du saignement et l'arrêt de saignement, l'objectif étant de réduire le temps de brancardage entre ces 3 étapes et de réduire au maximum le taux de mortalité. Les locaux à réhabiliter sont situés au niveau -1 côté EST, secteur Traumatologie. La surface totale à réhabiliter est d'environ 560 m<sup>2</sup> (SDO). Le marché comprend deux phases : une phase étude et une phase travaux. En application des dispositions de l'article L.2111-3 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause d'insertion sociale obligatoire.

**Identifiant de la procédure** : b3cfd668-99f2-4be5-9625-21ec13ce59a5

**Identifiant interne** : 2023/ESID-TLN/0167

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**Principales caractéristiques de la procédure :** Le projet de marché est un marché public de conception et de réalisation passé selon la procédure avec négociation en application des articles R.2171-1 et R.2124-3.3° du code de la commande publique. La consultation est au stade de la phase de dépôt des candidatures. Les documents de la consultation ne sont pas téléchargeables. Ils seront transmis ultérieurement aux candidats sélectionnés.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45453000 Travaux de remise en état et de remise à neuf

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Le marché sera passé avec un entrepreneur unique ou avec un groupement dont la forme est laissée librement au choix des candidats, mais dont le mandataire sera obligatoirement solidaire de chacun des membres de ce groupement. Si les candidats se présentent en groupement conjoint, ils devront impérativement proposer une répartition des prestations entre cotraitants. Le maître d'oeuvre doit être un des cotraitants (article L.2171-7 du code de la commande publique). Le mandataire sera obligatoirement un cotraitant du poste "entreprises ayant la responsabilité de l'exécution des travaux". Conformément à l'article R.2142-27 du code de la commande publique, obligation que les tâches essentielles mentionnées ci-dessous soient effectuées par le titulaire ou l'un des membres de son groupement : - prestations réservées aux architectes, conformément à l'article 37 du code de déontologie des architectes, - prestations de bureau d'études structures, - prestations d'économie de la construction, - prestations de direction et de pilotage des travaux, - coordination des membres du groupement. Les candidats doivent clairement identifier les tâches essentielles par co-traitants dans le DC1, rubrique E "Identification des membres du groupement et répartition des prestations".

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Toute demande de précisions sera à formuler par écrit via la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le dispositif "Document Unique des Marchés Européens (DUME) peut être mis en oeuvre pour la présente consultation. Quel que soit le dispositif retenu, les documents relatifs à la candidature doivent contenir l'ensemble des éléments demandés dans l'avis de marché section 5.1.9 "critères de sélection". Les modalités de transmission des candidatures et du dispositif DUME sont détaillées dans l'annexe 2 du présent avis de marché, qui est téléchargeable via la Plate-forme des Achats de l'Etat (PLACE) sur l'espace dédié à la consultation à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>, en indiquant le numéro de la consultation (2023-ESID-TLN-0167). Une prime sera accordée aux candidats retenus et ayant remis une offre. Le montant de chaque prime pourra être modulé en fonction de la qualité technique de l'offre. Le montant maximal par candidat agréé est de 25 000 euros HT. La rémunération du titulaire du marché de conception et réalisation tient compte de la

prime reçue pour sa participation à la procédure. Pour les renseignements d'ordre administratif, les coordonnées de l'acheteur désigné sont : Mme MARIOT Fabienne. Tél : 04 22 42 65 41

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Lot : LOT-0001**

**Titre :** TLN - HIA Ste Anne - Installation d'une salle de traumatologie hybride et de ses annexes - Marché de conception et réalisation

**Description :** Le marché a pour objet l'aménagement d'une salle de traumatologie hybride dans les locaux existants du service de radiologie et d'imagerie médicale de l'hôpital Sainte Anne de Toulon. Il s'agit d'une réhabilitation devant permettre la création d'une salle de traumatologie hybride, qui comprendra en un même lieu : - un TDM (Scanner), - une table opératoire hybride permettant de la chirurgie à ciel ouvert et des interventions percutanées par artériographie. La création de cette salle de traumatologie hybride devra permettre la prise en charge de traumatisés sévères, en réalisant, en un même lieu, les 3 étapes, que sont le bilan clinique, le bilan de l'origine du saignement et l'arrêt de saignement, l'objectif étant de réduire le temps de brancardage entre ces 3 étapes et de réduire au maximum le taux de mortalité. Les locaux à réhabiliter sont situés au niveau -1 côté EST, secteur Traumatologie. La surface totale à réhabiliter est d'environ 560 m<sup>2</sup> (SDO).

**Identifiant interne :** 2023/ESID-TLN/0167

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45453000 Travaux de remise en état et de remise à neuf

**Options :**

**Description des options :** Pas de PSE. Possibilité de recourir à la réalisation de prestations similaires (article R.2122-7 du code de la commande publique) avec la création d'une unité de médicaments de thérapie innovante et de ses locaux annexes au sein de l'HIA Ste Anne.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Ville :** Toulon

**Code postal :** 83000

**Subdivision pays (NUTS) :** Var ( FRL05 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 06/01/2025

**Durée : 18 MONTH**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Lorsque le nombre des candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué au paragraphe 5.1.9 du présent avis, l'acheteur peut poursuivre la procédure.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - la déclaration du candidat ou formulaire DC2 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté ; - chiffre d'affaires global réalisé au cours des 3 dernières années.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - la lettre de candidature ou formulaire DC1 (téléchargeable à partir du lien <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) ou équivalent, dûment rempli et daté - les pièces relatives au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat Il est demandé à l'attributaire pressenti de fournir avant la notification, les preuves qu'il ne se trouve pas dans un des cas de motifs d'exclusion. En l'absence de fourniture de ces documents, le soumissionnaire dont l'offre est classée immédiatement après est sollicité pour produire les documents nécessaires. Les preuves demandées sont les suivantes : - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné aux articles L. 2141-1 et aux 1<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> de l'article L. 2141-4 du code de la commande publique une déclaration sur l'honneur. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-2 du code de la commande publique, les certificats sociaux et fiscaux délivrés par les administrations et organismes compétents. - le cas échéant, le candidat produit en outre les pièces prévues aux articles R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail. - l'acheteur accepte comme preuve suffisante attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'exclusion mentionné à l'article L. 2141-3 du code de la commande publique, la production de son numéro unique d'identification ou, s'il est étranger, produit un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion. - lorsque le candidat est en redressement judiciaire, le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés. L'attributaire pressenti fournira également : - le certificat attestant la souscription des déclarations et paiements prouvant qu'il a satisfait à ses

obligations fiscales ; - le certificat attestant de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L 243-15 du code de sécurité sociale délivré par l'agence centrale des organismes de sécurité sociale ; - le certificat de cotisation retraite délivrée par l'organisme Pro BTP ; - l'attestation d'assurance décennale. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les justificatifs et moyens de preuve lorsque le pouvoir adjudicateur peut les obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans sa candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès soit gratuit.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les candidats doivent constituer un mémoire de candidature. Pour cela, ils doivent télécharger l'annexe 1 sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr> en indiquant le numéro de la consultation : 2023-ESID-TLN-0167. L'annexe 1 dresse la liste des documents qui doivent figurer dans le mémoire de candidatures. En cas de sous-traitance, le candidat fournira les mêmes documents. Le nombre maximum de candidats agréé est de 4. Les critères objectifs de limitation du nombre de candidats sont : 1. les capacités techniques (50 points) : moyens humains et matériels, expérience et organisation du groupement; 2. les capacités professionnelles (40 points); 3. les capacités économiques et financières (10 points).

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Critère valeur technique : 60%

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère prix : 40%

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Non autorisée

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 09/04/2024 à 15:30

**Date limite de validité de l'offre :** 180 DAY

#### Conditions du marché :

**Facturation en ligne :** Requise

**Montage financier :** Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres du ministère des Armées. Paiement sur acomptes mensuels. Prix révisibles. Le délai global de paiement est de 30 jours maximum. Le mode de règlement sera le virement par mandat administratif. Avance de 30%.

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel (article L 551-1 et suivants du CJA), la requête devant être introduite avant la signature du contrat; - Référé contractuel (article L 551-13 et suivants du CJA) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat); - Recours en contestation de validité du contrat (issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne" N°358994 du 04 avril 2014) qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans les 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

#### 5.1.15 Techniques

##### **Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

##### **Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de toulon

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de toulon

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : MINARM/SGA/DCSID/ESID-TOULON Service achats infrastructure

**Numéro d'enregistrement** : 4

**Adresse postale** : BCRM Toulon ESID-TLN BP 71

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83800 cedex 9

**Pays** : France

**Point de contact** : Mme MARIOT Fabienne

**Adresse électronique** : esid-tln-sai.secretaire.fct@intradef.gouv.fr

**Téléphone** : 0422424611

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de toulon

**Numéro d'enregistrement** : 2

**Adresse postale** : 5 rue racine bp 40510

**Ville** : TOULON

**Code postal** : 83041 cedex 9

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Téléphone** : 0494427930

**Télécopieur** : 0494427989

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs en matière de marchés publics de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 3

**Adresse postale** : Préfecture de région PACA Place Félix Baret CS 80001

**Ville** : Marseille

**Code postal** : 13282 cedex 06

**Pays** : France

**Adresse électronique** : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

**Téléphone** : 0484354554

**Télécopieur** : 0484354460

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 090eec82-91ee-407d-bbaf-2310b6c95b5d - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 29/02/2024 à 09:23

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 29/02/2024